

## *Des divisions aux alternances*

Eric Clemens\*



### **Suggested citation for this article:**

Clemens, E. (2012), «*Des divisions aux alternances*», in  
*Topologik – Rivista Internazionale di Scienze Filosofiche,  
Pedagogiche e Sociali*, n.12: 56-68;  
URL: [http://www.topologik.net/Eric\\_Clemens\\_Topologik\\_Issue\\_n.12\\_2012.pdf](http://www.topologik.net/Eric_Clemens_Topologik_Issue_n.12_2012.pdf)

### **Subject Area:**

*Philosophical Studies*

### **Résumé**

Société, action et bien commun ouvrent le sens de la démocratie. La société se manifeste à travers les divisions horizontales et verticales, matérielles et symboliques, irréductibles. L'action démocratique, depuis les paroles en conflit, ne change pas les humains, mais prend des initiatives pour traiter des choses entre eux, dans l'alternance des destitutions et des institutions pour notre seul bien en commun: le corps. Dans ce but, le Revenu de Base Inconditionnel est nécessaire.

*Mots-clés:* démocratie; divisions; alternances; corps en commun.

### **Abstract**

*From the divisions to the alternations*

Society, action and common good give sense to democracy. Society is in fact a set of unmitigated divisions (horizontal and vertical, material and symbolic). Democratic action, since the discourse's conflicts, doesn't change the human beings, but things between they, in the alternation of power's institutions for our only good in common: the body. With this aim, the Basic Income Earth Network is necessary.

*Keywords:* democracy; divisions; alternations; bodies in common.



---

\* Philosophe, écrivain (Bruxelles, Belgique). *Invited article.*

Le lien entre démocratie et société ouvre de toute évidence la voie à la question politique - à son institution démocratique. Il permet en effet de soulever d'emblée la plupart des questions de cette institution, de cette invention transhistorique dont nous sommes les héritiers, *l'institution même du politique comme espace-temps de l'action pour le bien commun...*

De quelles questions s'agit-il ? Précisément de celles qui surgissent de la société, de l'action et du bien commun. Reprenons-les une par une.

Premières questions : celles qui surgissent de la société. Comment se manifeste réellement la société actuelle ? Au travers de son évidence associative, l'évidence en tout cas des collaborations auxquelles elle donne lieu, elle nous apparaît de façon au moins double. D'une part, la société est formée de façon séparée d'individus et de façon opposée de groupes. Séparés sont les sujets divisés dans leur désir et leur jouissance - aujourd'hui accaparés par le « plus-de-jouir » par lequel le psychanalyste Jacques Lacan supplée à la critique marxiste de la plus-value. Opposés sont les classes et les castes, les communautés multiples, ethniques, religieuses, sexuelles, économiques, administratives ou corporatistes..., sans oublier les travailleurs et les sans travail, les citoyens et les immigrés avec tous les exclus, le scandaleux cortège des « sans » : sans droits, sans papiers, sans logements, sans soin et sans nourriture... D'autre part, la société est organisée de façon hiérarchique par une série indéfinie de pouvoirs : le pouvoir d'Etat, ses appareils administratifs, répressifs et idéologiques, les micropouvoirs (du dirigeant sur le dirigé, de l'homme sur la femme, de l'adulte sur l'enfant, de l'autochtone sur l'étranger...), enfin les biopouvoirs (du contrôle

médical, de l'hygiène et de la santé, de la « normalité » physique sinon sexuelle...) où Michel Foucault décelait la plus sourde emprise sur les corps. Et remarquons que ce rappel ne concerne la société que dans ses rapports internes : la division externe entre une société et les autres sociétés n'est à tous égards pas moindre...

Bref, quel que soit l'aspect soulevé, le *réel* du social transparaît dans les *divisions* qui trouent littéralement la socialité, l'association, la collaboration ou la solidarité. Comment reconnaître d'abord et agir ensuite sur les divisions de la société et sur les divisions entre ses membres, ses groupes et les pouvoirs, à commencer par le pouvoir d'Etat ? Telles sont les premières questions, les premières à conditionner l'abord de l'institution démocratique : pas de démocratie qui ne prenne son départ de la *reconnaissance des divisions inhérentes à l'historicité de la société*. Inversement, toute idée de fin de l'histoire ou d'unité du peuple marque immédiatement l'opposition à la démocratie.

Que la *division* soit mise en tête du *lien* démocratique ne devrait pas sembler plus paradoxal que son induction du réel de la société. Nous y reviendrons : celui-ci conjoint la dimension du commun à celle du divisé. La perplexité ou même la méfiance qui accompagne souvent le rappel du sens premier de « démocratie » - le « pouvoir du peuple » - devrait s'en trouver dissipée. Car si ce « pouvoir » hypothétique dépend d'abord du peuple dans ses divisions, il n'apparaît qu'*entre des divisés* et pour l'affrontement de ces divisions, toujours menacées de devenir antagoniques au sens d'une violence irréductible. Mais il n'empêche : la démocratie récuse tout pouvoir au nom de l'indivision ce qui revient à récuser toute prétention étatique ou participative à parler au nom de tous, du peuple uni et autres balivernes prétotalitaires.

Que *pouvoir du peuple signifie pouvoir entre des divisés* rejoint et s'ajoute à ce que Claude Lefort a maintes fois pensé et motivé, à savoir que, en démocratie, le pouvoir n'appartient à personne. Le moment de l'élection, qui témoigne de ce vide initial du pouvoir, ne supprime en rien la division réelle du peuple, il lui donne seulement une figuration symbolique, restreinte et provisoire. Des principes adjacents à la démocratie tels que le respect des minorités, la reddition de comptes et la responsabilité quant aux conséquences de leurs décisions par les dirigeants, sans oublier la recherche toujours symbolique (institutions et lois, oppositions et contestations non violentes, dialogue et négociation,...) de solution des conflits, ces principes dépendent tous de la prise en charge des divisions réelles de la société en fonction de laquelle le mot « peuple » ne pourra jamais équivaloir à une identité ou même à une unité. Quelle que soit la force du tropisme qui nous entraîne au désir de l'Un - où La Boétie voyait déjà la source des servitudes volontaires -, rien ne permet de négliger que l'imposture et la dictature commencent sur ce point ! Et la première traduction de démocratie est donc : pouvoir, mais ouvert, et du peuple, mais en réponse à ses divisions, soit : *pouvoir ouvert aux divisions du peuple*, avec son corollaire : *actions entre des divisés* !

Deuxièmes questions dès lors : celles qui surgissent de l'action. Repartons de la distinction essentielle due à Hannah Arendt entre le travail, l'oeuvre et l'action. Ce n'est pas le lieu de mettre en discussion les définitions proposées du travail, activité répétitive qui vise à assurer le cycle vital, la survie des corps, et de l'oeuvre, activité créatrice d'objets artificiels et parfois durables, au-delà de l'utile. Ce qui nous importe concerne le sens de l'action. Or précisément, ce qui frappe aujourd'hui renvoie à la perte de ce sens : aux yeux d'Arendt, l'action, la

capacité d'initiative et même d'initiation, de commencement et d'institution, a disparu dans un mouvement pour le mouvement qui ne trouve sa raison d'être que dans sa perpétuation. Pareille action sans principe précipite soit le volontarisme, soit la gestion, soit les deux. Le premier, la volonté pour elle-même, telle qu'elle se manifeste dans la croissance pour la croissance, peut mener aux expansions impérialistes ; la seconde, la gestion répétitive sans autre but que la réélection de ses mandataires, revient plus ou moins - même si cette différence n'est pas négligeable - à se contenter des adaptations sans fin aux contradictions du capitalisme mondial et de son idéologie libérale. Au bout du compte, au plan économique, sinon militaire, les deux se combinent dans la frénésie de conquête et de contrôle des marchés.

Comment, face à ça, redonner sens à l'action ? Arendt rappelle que son commencement implique toujours la prise de paroles. Pas d'action qui ne s'appuie sur une parole qui interpelle et ouvre la possibilité d'une interaction - car il n'y a pas d'action sans mobilisation de la pluralité des humains. Voilà pourquoi aussi, l'émancipation des sujets, affrontés à leur division, ne se sépare pas de l'émancipation de la société. Et voilà pourquoi la première tâche d'une politique démocratique vise à favoriser l'émancipation des corps parlants que nous sommes : ce qui implique de favoriser la santé - le corps vivant, logé, nourri et soigné - et l'éducation - le corps parlant, instruit, autonomisé et capable d'initiatives comme de créations qu'elles soient techniques, économiques, sportives, scientifiques, littéraires ou artistiques, érotiques et ludiques même - ou surtout !

Mais, pour y parvenir, sur quoi porte l'action politique et les paroles qui la mettent en branle ? Adressée à tous, elle ne porte pas sur chacun d'eux en tant que personne, mais sur les choses. Que signifie ici « les choses » ? La politique, rappelle encore Arendt, ne vise pas la transformation des humains - l'« homme nouveau » aura toujours été un but totalitaire -, mais le changement du monde *entre* eux. L'action, autrement dit, porte sur les choses, sur ce qui permet de vivre et d'organiser les relations entre nous. Le débat, les luttes dialogiques que les institutions démocratiques se doivent de favoriser, doit donc dégager les enjeux de l'émancipation à travers des objectifs qui ne touchent pas directement aux sujets humains, mais qui cherchent à favoriser leurs conditions d'émancipation. Ces objectifs sont matériels et institutionnels, ils cherchent à donner les *moyens* qui offrent aux sujets non *pas une figure définie* du citoyen ou de l'individu émancipé, *mais les meilleures conditions* possibles d'existence citoyenne. Si la démocratie, comme l'avait bien vu Tocqueville, favorise, en tension avec la liberté, l'égalité de conditions, quel autre sens accorder à ces dernières que les conditions pour l'action de chacun en commun ?

Ce qui nous dirige vers les troisièmes questions, celles qui mettent en jeu ce que la tradition désignait comme le bien commun.

Même si certains pensent que le dit « bien commun » doit être remplacé par le « moins mal commun », cette apparente sagesse s'enfonce dans les leurres usuels du bon sens puisque fixer le « moindre mal », n'est qu'une conséquence de l'idée du pire, inversion rhétorique du mieux, et implique une idée en l'occurrence confuse, non questionnée, du bien...

Que pouvons-nous dès lors entendre par « bien commun » ? Hormis le cas des guerres qui déportent les divisions vers l'extérieur et les abandonnent à la violence, l'expression est au fond tautologique : à l'intérieur de la vie commune, en quoi le commun serait-il un mal ? Mais de quel « commun » s'agit-il ? De rien d'autre que le corps : ce qui nous est commun est le corps, y compris ce qui lui permet d'exister, depuis la terre, la biosphère, jusqu'à la parole et la culture, et du même coup à tout ce qui permet et développe, émancipe son existence. Ce n'est pas par respect d'une valeur quelconque que l'exigence du corps humain apparaît. C'est depuis l'apparaître de l'humanité de l'humain qui ne peut pas ne pas être partagée, à moins d'in-exister. Et si notre existence est corporelle et que cette corporalité est celle d'un être parlant, elle n'appartient ou ne se fonde ni dans mon corps, ni dans celui d'un autre : l'un comme l'autre nous partageons l'existence en tant que le corps humain nous est commun, qu'il est symbolique - et rappelons que le *sumbolon* était un objet, un tesson en partage - au sens du commun. Mais qu'est-ce qui peut orienter cette *communauté*, si l'on peut risquer ce néologisme - une *communauté* qui n'est pas une communauté fermée parce qu'identifiée, réduite le plus souvent à une valeur hypostasiée, si elle signifie un partage du même bien commun ?

Face aux prétentions résurgentes en un fondement éthique ou religieux de la communauté, nous avons plus que jamais à affirmer combien pareille idée est devenue intenable. Et elle l'est paradoxalement du fait de la toute-puissance réelle du principe de l'équivalence générale (dénoncée depuis Marx par Jean-Luc Nancy). Nous assistons en effet au triomphe

de l'indistinction de masse comme de l'équilibre de la terreur sous l'effet de l'*équivalence générale*, expression qui désigne l'argent<sup>1</sup> comme valeur générale. Celle-ci règle en apparence la puissance infinie (car dans cette infinitisation aveugle se précipite notre errance, telle que l'a pensée Gérard Granel), la puissance sans limite de la technique et de l'économie qui sous le couvert de la croissance libérale s'imposent mondialement. Par réaction, des résurgences identitaires totalisantes font retour, sous la forme des divers communautarismes en conflit avec la mondialisation. Le communisme lui-même participa de cette réaction, dans le recouvrement par l'être-commun de la question de l'être-en-commun. A chaque fois, l'action historique d'équivalence et d'infinitisation suivies des réactions communautaristes ou communistes ont masqué les divisions sociales et les désirs singuliers. Bref, ce qui tisse aujourd'hui le lien communautaire n'est plus rien que la mesure démesurée de l'argent.

Or qu'avons-nous en commun avant cette équivalence imposée ? Le corps. Le corps en commun désigne l'existence des divisés, synonyme de leur sens. Mais, à son tour, qu'est ce commun du corps ? Non pas ou pas seulement un même fonctionnement physique, conditionné par une préservation écologique et biologique, mais l'ensemble des singularités de chaque corps « symbolique ». Telle apparaît, toujours en tension avec la liberté, cette « égalité de conditions » où Tocqueville décelait le « fait générateur » de notre modernité : depuis les singularités « incommensurables », comme les désigne Nancy car elles échappent

---

<sup>1</sup>Ce qui n'est pas identique à la monnaie dans sa circulation !



à un calcul, une évaluation ou une estimation, la démocratie se doit de favoriser les actions et les événements qui tissent notre histoire sur la terre.

Une histoire de sociétés traversées en même temps de divisions, impossible de l'oublier un instant, auxquelles, orientée par cet objectif de favoriser un monde ouvert aux singularités du corps en commun, la démocratie ne peut répondre que par le jeu *des alternances* qui les laissent apparaître. Mais de quoi s'agit-il ?

Sans l'écarter, soulignons d'abord la secondarité, la subordination même de l'alternance des gouvernements élus, de droite ou de gauche. La prise en charge des divisions dans les alternances ne peut se ramener au pouvoir successif de partis, eux-mêmes cadencés par une bureaucratie auto-désignée et auto-reproduite selon un système qui distribue alternativement les postes et les aides. Dans la foulée, écartons d'emblée un contre-sens des alternances : la pluralité des opinions ne commande aucune distribution équivalente des pouvoirs. Mais alors, de quelles alternances s'agit-il pour affronter réellement les divisions ? De celles des discours et des actions, des plus radicaux aux plus réformistes d'abord. La fausse alternative entre réformes et révolution s'en trouve réduite à néant : qui a jamais douté que seules des luttes ou des menaces de luttes radicales sont seules à même de provoquer des changements *et* qui a jamais douté que, hors des cas de dictatures, seuls des relais légitimes, de la négociation à la mise en pratique, sont à même de les imposer ? L'alternance radicalement démocratique entre destitution et institution ne peut se réduire à une violence destructrice pas plus qu'elle ne peut naître d'une gestion répétitive. Contre l'illusion représentationniste qui se satisfait d'épingler

le réel sous l'étiquette globalisante d'un modèle, qu'il soit néo-libéral, communiste, social-démocrate, écologique, etc., comme si l'intégralité du monde s'y réduisait<sup>2</sup>, les alternances mettent en jeu quasi simultanément le développement démocratique des divisions, de leurs conflits et de leurs résolutions, tous toujours inachevés. Pour y parvenir, la liberté de paroles et de mouvement est la seule à faire paraître politiquement, dans l'espace public, les divisions et à leur donner une solution éventuelle. Mais elle doit être appuyée par une égalité de conditions qui favorise une qualité citoyenne déjà marquée dans la *Politique* d'Aristote (III, 10, parmi d'autres passages) : la capacité à gouverner et à être gouverné, à exercer des charges alternées, à délibérer, à juger et à décider, en toute autonomie - ce qui renvoie à l'alternance singulière de chacun entre ses désirs subjectifs et les objectifs partageables... L'alternance est ensuite seulement celle des auto-organisations et des organisations, des corps constitués et des gouvernements comme celles des lois, des institutions et des expériences, puis celle des représentations et des participations, indirectes et directes, majoritaires et minoritaires, celles des prises d'initiatives et de responsabilités, celles des éducations et des créations, des savoirs et des opinions, et des loisirs, celles des hommes et des femmes comme des jeunes et des vieux, celles des intérêts particuliers et des intérêts généraux, celles des recherches de

---

<sup>2</sup>Il y a certes des hégémonies, comme les désigne Chantal Mouffe et Ernesto Laclau, mais celles-ci sont toujours provisoires et variables, sinon précaires, partielles et contredites. C'est ainsi que le « modèle social-démocrate » de l'« Etat providence » des « trente glorieuses », censé hégémonique, fut remplacé, au cours des années quatre-vingt, dans l'imaginaire des « spécialistes », par le « modèle néo-libéral » : hégémonie indiscutable dans les discours, mais qui ne rend aucun compte des tensions historiques incitant aux changements de discours (l'« égalité » revenant en force, comme la croissance face à l'austérité). Sans insister sur l'usage omniprésent, occidental-centriste et pour tout dire tellement abusif qu'il se vide de sens - du mot « crise ». Le moins à dire pour approcher du réel du monde historique est qu'il est traversé de forces contradictoires qui ne cessent de s'affronter, qu'aucun Etat - de toutes façons européen uniquement - ne fit jamais bénéficier de sa providence l'intégralité de sa population, que le protectionnisme accompagna toujours le néo-libéralisme, que la crise ne toucha jamais la totalité des régions et des activités...

l'universel et du libre jeu des exceptions enfin, ou plutôt non pas « enfin » mais : encore... Encore, car aussi bien la séparation des pouvoirs qui, même selon le principe d'équilibre cher à Montesquieu, suppose une alternance d'activités autonomes, que l'alternance des gouvernances locales et globales, nationales et internationales, ou que l'alternance due à l'existence de contre-pouvoirs en découvrent de nouvelles manifestations. Sans oublier celle entre politisation et dépolitisation de certains secteurs d'activité, je pense à l'art mais aussi à la vie privée et à pas mal de contestables interdits éthiques ! En somme, les alternances mettent en jeu des dispositifs aussi spatiaux que temporels de la mise en tension du conflit dans la mise en tension du commun.

Bien plus qu'une forme de pouvoir ou un type d'Etat, bien moins qu'une utopie, la démocratie ne propose aucun modèle politique car elle sait qu'aucun ne correspond jamais au réel de la société. Elle n'existe qu'en tant que régime de l'inexistence d'un régime idéal depuis la reconnaissance de l'hiatus irréductible entre projet et réalisation dans le temps historique des divisions. Elle apparaît ainsi le sens toujours ouvert, toujours à venir, toujours instituant autant qu'institué, de la société dans son existence réelle car *les alternances mobilisent les divisions* - dans l'indétermination. Inversement, toute négligence des alternances précipite inmanquablement une crispation des divisions qui, fixées, s'exacerbent. Et précisons encore : aucune alternative n'offre de mettre un terme aux alternances : au contraire, aucune prétendue « solution » alternative ne respecte les alternances, c'est-à-dire le réel des divisions. C'est en ce sens que, malgré l'oxymore, nous pouvons dire que les alternances de séparations et de relations se jouent dans une quasi simultanéité. Et que seul le

conflit démocratique laisse se déployer une telle simultanéité de forces contraires. Il met en jeu non antagonique, mais agonique, non pas entre ennemis, mais entre adversaires, selon la distinction essentielle rappelée par Chantal Mouffe et Ernesto Laclau, les divisions qui dès lors participent de cette relation entre divisés se reconnaissant mutuellement légitimes, une relation conflictuelle à laquelle la démocratie ne peut jamais mettre un terme.

Des divisions aux alternances, depuis la *liberté de paroles* et l'*égalité de conditions*, l'action démocratique a lieu et temps pour un monde entre sujets singuliers au corps en commun - pour un monde entre nous qui favorise nos émancipations. Celles-ci dépendent certes d'une tension maintenue entre liberté et égalité, d'un sens de la justice qu'aucune rationalité ne peut clore dans une définition, mais dont la signification proposée du corps en commun donne une orientation.

Les exigences de l'exercice démocratique s'en dégagent : 1 reconnaître les divisions qui forment le réel de la société, 2 donner à leurs acteurs les plus libres et les plus égaux moyens d'expression, 3 mobiliser toutes les alternances de l'action qui favorisent l'émancipation du corps en commun avant et pour tout traitement des « problèmes de société ». De la simple survie des corps au service de l'équivalence généralisée dans le marché mondial à la lutte pour une émancipation toujours resignifiée du corps en commun de chaque existence, les diverses politiques de droite et de gauche se posent et se différencient, osons le mot, progressivement. A titre indicatif, pareille resignification passe du corps objet de l'aumône ou de l'aide institutionnelle au corps d'un sujet citoyen, libre grâce au Revenu de Base

Inconditionnel (appelé aussi Allocation Universelle) et égal grâce à l'éducation intermittente<sup>3</sup>... Ainsi, ce que signifie et resignifie le partage du corps en commun - voilà sans doute le premier enjeu des discours et des luttes politiques dont la concrétisation marque une époque. A nous de prendre la responsabilité de la nôtre.

---

<sup>3</sup>RBI et éducation permanente, deux exemples de réformes radicales au sens où elles entraînent des conséquences en partie imprévisibles, mais qui à coup sûr ouvrent au futur. L'euro, s'il permet d'avancer dans la construction d'une Europe fédérale, à rebours des replis nationalistes, aura peut-être constitué un pareil exemple. Ce qui n'empêche pas l'ambivalence de son bilan.